

LA CIIVISE

Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

OBJECTIFS

Créée en mars 2021, cette commission a pour but de :

- **Connaître** et **faire connaître** l'ampleur des violences sexuelles faites aux enfants et leurs mécanismes et y **sensibiliser la société** ainsi que les professionnels au contact des enfants
- Formuler des recommandations pour **renforcer la culture de la prévention** et de la

RECOMMANDATIONS

- Prévoir la **suspension** de plein droit de l'exercice **de l'autorité parentale** et des **droits de visite** et **d'hébergement** du parent poursuivi pour viol ou agression sexuelle incestueuse contre son enfant.
- **Suspendre les poursuites pénales pour non-représentation** d'enfants contre un parent lorsqu'une enquête est en cours contre l'autre parent pour violences sexuelles incestueuses.
- Prévoir, dans la loi, le **retrait systématique de l'autorité parentale** en cas de

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE PODCAST

« **Violences sexuelles, se taire ou le dire** »

Les objectifs de ce premier podcast :

- **Recueillir la parole des jeunes** autour du sujet des violences sexuelles
- **Proposer des solutions** de prévention et d'informations sur les violences sexuelles faites aux enfants
- **Faire remonter nos informations** et analyses auprès des institutions territoriales

